

LE NATURALISTE CANADIEN

VOL. XXVI

(VOL. VI DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 8

Chicoutimi, Aout 1899

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

La Station biologique marine du Canada

En 1898, le Parlement votait une somme de \$5000 pour l'organisation d'une Station biologique marine au Canada, avec l'entente que chaque année une somme de \$2000 serait mise à sa disposition pour en assurer le maintien et le fonctionnement.

Cela fait, les universités du Canada furent invitées à nommer chacune un représentant, pour former le Bureau d'administration de la Station, le ministre de la Marine et des Pêcheries nommant le commissaire des Pêcheries, M. Edw. E. Prince, comme représentant de son ministère. Plus tard, le Prof. McAllum, de Toronto, et le Prof. McBride, de Montréal, furent adjoints au Prof. Prince, comme autres représentants du même ministère.

Le 20 janvier 1899, le Bureau tint sa première réunion à Montréal. Sur les renseignements fournis par M. Prince, on s'accorda à reconnaître que la région la plus favorable pour les débuts de l'entreprise serait la baie de Passamaquoddy, remarquable pour la richesse et la variété de la vie ma-